



N° affiliation FFTA : 1017032

" Contre vents et marées, nos flèches engagées marquent notre convivialité "

REUNION d'un COMITE DIRECTEUR ELARGI.

Par suite des nouvelles mesures gouvernementales liées à la pandémie de la Covid19 (Décret N° 2020-1262 du 16/10/20 publié au J.O.), d'un arrêté préfectoral en date du 21/10/20, sur convocation de son Président, le Comité Directeur Élargi de l'association s'est réuni le Mardi 27 octobre 2020 à partir de 19h00 - 19h15, au Complexe Sportif Marcel GAILLARD de la rue de Philippsburg à St Martin de Ré 17410, pour débattre masqué sur notre prochain concours sélectif salle 2X18m prévu les 7 et 8 novembre prochain .

ATTENTION :

En raison de l'état d'urgence sanitaire et des décisions émanant de la Présidence de la République connues le 28/10 au soir, les décisions prises et/ou les modalités choisies en la matière sur ce concours peuvent être sujet à modifications profondes ou ne pas avoir lieu.

Dès 19h15, le Comité de Direction Élargi étant au complet (Absences excusées de K GASNIER et M ROCHER), le point inscrit à l'ordre du jour fut abordé dans toute sa complexité.

A savoir,

● **Vote à mains levées sur le maintien de ce concours :**

Par 5 voix Pour et 4 Contre, le concours est maintenu.

● **Caractéristiques :**

- ➔ Dans la salle et l'ensemble de l'ERP, mesures sanitaires et protocoles seront respectés à la lettre et un sens de circulation et une ventilation instaurés.
- ➔ Ligne paillons aménagée par 2 lignes d'attente à relevés de flèches.
- ➔ 32 archers par départ et 36 si possible (soit 8 à 9 paillons).
- ➔ Sièges dédiés pouvant l'être par six (Covoiturage ou regroupement d'un même club) et espacés.
- ➔ Gel hydro-alcoolique et masques de remplacement fournis.
- ➔ Pas d'accompagnateurs sauf si licenciés au club et en tenue club.
- ➔ Annulation du départ JEUNES.
- ➔ Pas d'alimentation ou boisson fournie et repas personnel pris en extérieur de l'ERP.
- ➔ Blasons changées sous protocole particulier.
- ➔ Port constant du masque sauf sur ligne de tir.
- ➔ Arbitrage : En suspend repas, cadeau, défraiement partiel ou total.

Pour limiter, interrogations et angoisses, un courriel personnel contenant informations et consignes sera expédié.

20h15, le sujet ayant été abordé, ce CDE fut levé.

Le Président,

J-Louis RUAULT

Le Secrétaire,

Rémi FAUPIN

La Covid19 n'est pas vaincu :
RESPECTONS les MESURES SANITAIRES, les GESTES "BARRIERE" ,le PORT du MASQUE..."Pour une fois, penser à soi agit sur les autres".